
SECTION I RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATION DU PRODUIT : **ACIDE SULFURIQUE ACS**
DÉNOMINATION CHIMIQUE ET SYNONYMES : Acide sulfurique, huile de vitriol
NUMÉRO D'IDENTIFICATION : UN 1830
USAGE DU PRODUIT : Fabrication d'engrais, teinture, papier, colle, décapage de métaux, hydrométallurgie, explosif et traitement du pétrole

FOURNISSEUR : Les Produits Chimiques Régent Ltée

ADRESSE : 600 Avenue Delmar
Pointe-Claire, QC
H9R 4A8

TÉLÉPHONE : (514) 630-3309

URGENCE: **Newalta Industrial Services Inc.**
NUMÉRO 24H: 1-800-567-7455

SECTION II INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT	CONC.	NUMÉRO CAS	LD50(rat-oral)	LC50(rat-ihl)
Acide sulfurique	95 - 98 %	7664-93-9	2140 mg/kg	Souris: 160 mg/m ³ (4 hres) Rat: 255 mg/m ³ (4 hres)

SECTION III CLASSIFICATION SIMDUT



CLASSE D1A



CLASSE E

SECTION IV CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide	pH (EAU=7)	<1
ODEUR ET APPARENCE	Incolore à légèrement jaune, visqueux	POIDS SPÉCIFIQUE	1.84
SEUIL DE L'ODEUR	Non disponible	DENSITÉ DE VAPEUR	3,4 (air = 1)
POINT D'ÉBULLITION	308 °C	TENSION DE VAPEUR	< 0.001 mmHg @ 20°C
POINT DE CONGÉLATION	-14 °C	TAUX D'ÉVAPORATION	<1
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE	Non disponible	SOLUBILITÉ	Miscible dans l'eau

SECTION V RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ: Ininflammable.

MOYENS D'EXTINCTION: Eau vaporisée ou autre produit à proximité des contenants intacts ou cuves étanches. Si une petite quantité de combustible est présente, étouffer l'incendie avec une poudre chimique. Ne pas utiliser de jet d'eau près des contenants endommagés ou près du déversement car l'acide réagit violemment avec l'eau et peut éclabousser le personnel. Porter un appareil respiratoire autonome, muni d'un écran facial complet, approuvé par le NIOSH. Porter des lunettes mono-coques contre les produits chimiques s'il n'y a pas d'écran facial complet. Porter des vêtements protecteurs complets.

POINT D'ÉCLAIR	Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Sans objet
SEUIL MAX. D'INFLAMMABILITÉ	Sans objet	SENSIBILITÉ AUX CHOCS	Non
SEUIL MIN. D'INFLAMMABILITÉ	Sans objet	SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTRIQUES	Non

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Inflammation possible s'il y a contact avec des matières combustibles (ex: papier). La décomposition thermique peut libérer des oxydes de soufre toxiques.

SECTION VI RÉACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE: Stable.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES ET CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ: Éviter les températures de 275°C et plus. Dégage du trioxyde de soufre : gaz toxique, corrosif et comburant. Incompatible avec les nitrates, les carbures, les diènes, les alcools (si chauffés) : forme un mélange explosif. Comburants tels que les chlorates et les permanganates: incendie et possibilité d'explosion. Allyles et aldéhydes: polymérisation, parfois violente. Bases, amines, eau, hydrates, acides carboxyliques anhydrides, nitriles, oléfines, glycols : réaction exothermique violente. Carbonates, cyanures, sulfures, sulfites et métaux, tels que le cuivre, l'étain, le zinc, l'aluminium et le plomb : dégage des gaz toxiques. Réagit violemment les agents réducteurs, les fulminates, les picrates, les chromates. Émission d'hydrogène lors de contact avec la plupart des métaux.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Trioxyde de soufre. De plus, risque d'incendie en cas de contact avec des matières organiques et avec des métaux.

SECTION VII PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

CONTACT AVEC LA PEAU: Peut causer des brûlures graves et détruire les tissus. Peut entraîner la destruction du derme et affecter le processus de régénération de la peau.

CONTACT OCULAIRE: Extrêmement corrosif ! Le contact avec le liquide cause une douleur immédiate: une irritation, une brûlure grave, ou des lésions de la cornée et une conjonctivite. Peut causer la cécité ou des lésions graves ou irréversibles. Les vapeurs peuvent causer une irritation ou des brûlures.

INHALATION: Risque d'irritation grave lors de l'inhalation de vapeurs. Cause des irritations et des brûlures corrosives des voies respiratoires supérieures, comprenant le nez, la bouche et la gorge. Peut irriter les poumons et causer un oedème pulmonaire.

INGESTION: Irritation et brûlures corrosives de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Risque de vomissements, de diarrhée, de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Peut être mortel.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË/CHRONIQUE: Toxicité élevée. Érosion des dents, lésions de la peau, bronchite chronique, inflammation de la bouche, conjonctivite, gastrite.

LIMITE D'EXPOSITION (VEMP)	1 mg/m ³	LIMITE D'EXPOSITION À COURT TERME (VECD)	3 mg/m ³
CANCÉROGÉNÉCITÉ	Soupçonné chez l'humain	SENSIBILISATION AU PRODUIT	Non disponible
TÉTRATOGENÉCITÉ	Non disponible	MUTAGÉNÉCITÉ	Non disponible
PRODUITS SYNERGISTIQUES	Non disponible	TOXICITÉ/REPRODUCTION	Non disponible
PROPRIÉTÉS IRRITANTES	Oui	DANGER IMMÉDIATE POUR LA VIE ET LA SANTÉ (DIVS)	15 mg/m ³

SECTION VIII MESURES PRÉVENTIVES

GANTS DE PROTECTION: Porter des gants à l'épreuve des acides (en caoutchouc de préférence).

APPAREIL OCULAIRE: Porter des lunettes de sécurité à protection latérale non perforée. Ajouter un écran facial bien ajusté, pour verser les solutions. En cas de fuite, de déversement, d'autres urgences et de manutention importante, porter des lunettes chimiques monoocales ou un écran facial. Ne pas porter de lentilles cornéennes.

APPAREIL RESPIRATOIRE: Normalement non requis avec un système de ventilation clos. Si nécessaire, en présence de bruines ou en cas d'urgence, porter un appareil respiratoire contre l'acide sulfurique approuvé par le NIOSH. Si la concentration des bruines est supérieure à 1 mg/m³, porter un masque à gaz approuvé NIOSH à cartouche contre les acides avec filtre à haute efficacité. Si la concentration des vapeurs est inconnue ou supérieure à 10 mg/ m³ porter un appareil respiratoire à haute efficacité ou un appareil respiratoire autonome avec un écran facial complet.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Porter un tablier à l'épreuve des acides (caoutchouc de préférence). En cas d'urgence ou de déversement accidentel, porter en plus des vêtements protecteurs complets, des bottes, un pantalon et une veste à l'épreuve des acides. Les jambes de pantalon doivent être portées à l'extérieur des bottes.

MÉTHODES RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS ET AUX FUITES: Écarter toute les sources d'inflammation, ventiler les lieux et porter l'équipement de protection personnelle adéquate. Diluer les petits déversements à grande eau et neutraliser les résidus avec une base, tel que de la chaux ou carbonate de sodium, hydroxyde de sodium dilué ou ammoniacque diluée (forme aqueuse). Prévoir l'aération requise pendant la neutralisation, suite au dégagement de CO₂. Il est interdit de fumer sur les lieux. Les déversements importants devraient être traités selon un programme d'intervention établi à l'avance. Il est recommandé de cerner le déversement avec du carbonate de sodium. Éloigner des égouts.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Éliminer les résidus neutralisés conformément aux règlements des autorités municipales, provinciales et fédérales.

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE: Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement protecteur. S'assurer qu'il n'y a pas de sources d'inflammation près des installations d'entreposage, de manutention ou de transport. Entreposer dans un lieu frais, bien aéré, à l'abri des matières incompatibles. Conserver à l'abri du soleil et de la chaleur de plus de 275°C. Si les contenants sont en métal, les vapeurs accumulées peuvent contenir de l'hydrogène, un gaz explosif. Il est interdit de fumer sur les lieux d'entreposage.

RENSEIGNEMENTS POUR L'EXPÉDITION:

Nom d'expédition: ACIDE SULFURIQUE
Classe/Division : UN 1830, Classe 8, Groupe d'emballage II

SECTION IX PREMIERS SOINS

PEAU: Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 20 minutes, tout en retirant les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin.

YEUX: Rincer immédiatement à grande eau, tout en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin.

INHALATION: Si une personne ressent des nausées, maux de tête ou vertiges, elle devrait arrêter de travailler et se retirer à l'air frais jusqu'à ce que les symptômes aient disparus. Si la respiration est difficile, faire donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Consulter un médecin immédiatement. Dans le cas où une personne a inhalé suffisamment de vapeurs pour perdre conscience, elle devrait être amenée à l'air frais et un médecin devrait être appelé sur le champ. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle immédiatement. Dans tous les cas, s'assurer une ventilation adéquate et porter une protection respiratoire avant que la victime retourne au travail.

INGESTION: Ne pas tenter de faire vomir. Si la victime est consciente, faire immédiatement boire un verre d'eau. Ne rien donner à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION X RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉ PAR : Les Produits Chimiques Régent Ltée
TÉLÉPHONE : (514) 630-3309
DATE : 24 février 2011

IMPORTANT: Bien que les renseignements contenus dans ce document soient considérés comme exacts, ils doivent servir comme guide seulement. Il est conseillé aux usagers d'exécuter leurs propres analyses afin de déterminer si le produit convient à leurs besoins. Il n'y a pas de garantie sur le produit ni sur les résultats de son application, et l'usager assume toute responsabilité pour l'utilisation, l'entreposage et la manipulation du produit. Aucune partie de ce texte ne devrait être interprétée comme une licence permettant la contrefaçon de tout matériel breveté.